

Au secours, j'ai perdu mes clés!

Évidemment c'est rageant. Se retrouver devant sa porte en ayant égaré ses clés est pourtant une mésaventure qui peut arriver à tout le monde. Que faire?

Le premier conseil pour s'éviter une trop grande perte de temps sera d'avoir, préalablement, confié un double de vos clés à un proche. Ce qui parallèlement permettra de se passer des services d'un serrurier ravi de facturer à prix élevé, un dépannage d'urgence.

Si vous habitez votre propre maison, vous pouvez aussi avoir, dans un endroit discret, une boîte à clé numérotée, contenant une clé de secours.

Locataires attention

Si vous êtes en location les choses se compliquent un peu. Vous devrez évidemment la remplacer à vos frais. Cependant, votre clé ouvre probablement d'autres portes que celle de votre logement (entrée de l'immeuble, local à vélo, cave, etc). Il s'agit alors d'un cylindre de sûreté faisant partie d'un plan de sécurité de l'immeuble. Il existe aussi des clés protégées pour des verrous supplémentaires à la serrure principale. Dans les deux cas, une autorisation du bailleur ou de la gérance est nécessaire pour obtenir une copie. Cette obligation découle d'une précaution régie par les «Règles et Usages Locatifs du canton de Vaud». Dans ce cas, il est impératif de contacter rapidement sa gérance ou son bailleur car c'est lui qui détient la carte de sécurité permettant de commander une nouvelle clé.

Il est possible, suivant le type de clé perdue qu'il soit nécessaire de changer le cylindre sécurisé et refaire une série de clés, compatibles avec les autres serrures. La facture est alors salée et se chiffre en plusieurs centaines de francs.



Quelques trucs

En résumé, mieux vaut prendre des précautions pour ne pas perdre ses clés trop souvent. Entre autres, celle de les mettre sur un gros porte-clés qui fera du bruit s'il tombe. Ou d'y ajouter un ruban un peu rigide qui d'une part permettra de mieux les retrouver dans un sac et d'autre part sera visible et facilement reconnaissable aux objets trouvés. Si vos clés sont perdues avec des documents contenant votre adresse, il faut immédiatement aviser la police et sécuriser votre logement. Enfin il existe des prestations «clés trouvées» qui fournissent une plaquette numérotée à ajouter au trousseau. Quiconque trouve une clé munie de cette plaquette peut la jeter dans une boîte aux lettres officielle. La poste envoie la clé et sa plaquette au service des clés trouvées qui vous contactera pour vous la rendre.